

RAPPORT MORAL 2017



Mes chers amis,

Voilà une nouvelle mandature qui s'achève et je vais avoir le plaisir de vous présenter le rapport moral de notre activité pour l'année 2017, cette lecture est toujours un petit peu rébarbative et je promets de faire le maximum pour ne pas vous endormir.

Vous avez tous reçu un T-shirt qui porte un logo qui définit bien ce qu'est l'ULM, un monde de passion, de responsabilité, de liberté. Ces trois mots passion, responsabilité, liberté, expliquent votre présence aujourd'hui à cette assemblée générale.

Oui nous sommes 15 344 passionnés qui pratiquons ce loisir pour le plaisir de se retrouver ensemble sur une plate-forme ULM, de pouvoir vivre et faire partager un idéal, de pouvoir s'émerveiller de la beauté du vol et de savourer les paysages de notre beau pays vu du ciel, oui nous sommes des passionnés !

Nous le faisons en toute responsabilité, cette responsabilité qui nous a été rendue, que nous assumons pleinement et je dirais même que nous revendiquons. Elle est fondamentale, c'est par cette responsabilité que nous sommes différents des autres pratiques aéronautiques.

Cela confère beaucoup de liberté et là aussi dans ce monde du tout codifié, normalisé, administré, nous mesurons notre chance de pouvoir bénéficier de cette réglementation unique aussi bien adaptée à l'ULM, synonyme du développement de notre pratique.

Dans cette Europe où les intérêts divergent ou certains pays essayent de nous imposer une vision qui n'est pas la nôtre nous devons continuer à défendre notre conception de l'ULM à la française dans sa définition ultralégère.

Je veux remercier ici la DGAC et la MALGH pour le soutien et la convergence d'actions avec notre fédération dans le sens du maintien d'une réglementation déclarative et libérale même si certains aménagements peuvent être discutés.

C'est le cas pour la masse de nos machines, nous devons être très vigilants sur les évolutions réglementaires envisagées par le Parlement européen lors de la mise en place de l'annexe I qui remplacera l'annexe II.

Vous le savez une majorité de pays en Europe milite désormais pour les 600 kg notamment au sein de l'EMF. Nous sommes évidemment contre parce que cela nous écarterait trop de la définition de l'ULM et nous ferait perdre notre liberté spécifique.

Il ne faut pas que nous soyons confondus avec l'aviation certifiée et son carcan réglementaire déjà appliqué à l'ULM dans plusieurs pays Européens.

Dans cette situation, il est évident que nous ne pouvons pas rester passifs ou attentistes. Nous avons l'obligation faire des propositions constructives qui permettent de prendre en compte notre parc actuel tout en limitant les dérives.

Nous venons d'avoir une réunion avec la MALGH et les experts de la DGAC qui nous représentent auprès des instances européennes pour s'assurer des intentions de notre administration et définir une position commune.

Nous avons accepté la possibilité d'envisager pour nos ULM une MTOM à 500 kg + parachute en conservant, c'est très important, une vitesse mini de 35 kt (VS0) sans modification de la réglementation actuelle.

Cette option nous permet ainsi de rejoindre la position du conseil européen, différente il faut le rappeler de celle du parlement. Cette proposition a été examinée et votée à l'unanimité par le dernier Comité Directeur fédéral.

Cette évolution raisonnée a été construite et argumentée sur la base du maintien de nos ULM avec une faible énergie cinétique (*la force générée a l'impact*) caractérisée par la masse mais surtout la vitesse ($E=1/2MV^2$). En l'occurrence cette modification à 500kg reviendrait à limiter l'énergie cinétique à 89 MJoules maxi au lieu de 73MJoules actuellement pour 450 kg/35kt. Alors que celle d'un ULM à 600kg et 45 kt serait de 160MJoules soit plus du double ! C'est probablement un des points les plus importants pour nous permettre de préserver l'avenir de l'ULM dans notre système déclaratif français.

Vous le savez tous cette mandature a été marquée par de nombreux événements de toutes sortes.

L'année 2015, avec cette accidentologie hors norme nous a profondément touchés, et a aussi suscité beaucoup d'inquiétude et d'incompréhension, elle a remis sur la table la nécessaire réforme de la formation des instructeurs.

Ce dossier entre maintenant dans sa phase finale, les textes ont été mis en consultation publique et la FFPLUM a exprimé son désaccord sur plusieurs points essentiels, de même que vous avez été nombreux à faire part de vos observations.

Je peux vous assurer que ces observations ont été prises pour la plus grande part en compte par les services de la DGAC, et nous en aurons une nouvelle présentation début avril qui devra intégrer les particularités propres à chacune des 6 classes et plus particulièrement pour le paramoteur.

Il faut garder à l'esprit que l'objectif final de cette réforme est d'aller vers une amélioration de la sécurité et cela passe nécessairement par la qualité de l'instruction de nos pilotes et donc de la formation de nos instructeurs.

Concernant l'accidentologie de 2016, même si celle-ci est revenue à un niveau très bas, il faut noter que le nombre d'accidents n'a pas diminué de façon significative, c'est seulement leur gravité qui a changé puisque le nombre de décès a été divisé par deux.

Il est primordial de rester vigilant et de renforcer sans relâche nos actions en faveur de la sécurité des vols.

Nous avons eu à aborder le difficile dossier du certificat médical de non contre-indication qui nous était imposé annuellement dans le cadre d'une loi de simplification sans aucune justification en rapport avec l'accidentologie.

La bataille a été rude mais nous avons maintenant les textes définitifs et le décret d'application en cours de signature qui nous assure le maintien d'un système similaire au système actuel ou notre commission médicale fédérale aura la possibilité d'intervenir.

Je peux vous assurer que sur ce dossier il nous a fallu batailler ferme en demandant l'appui du CNFAS. Il faut noter que l'intervention du CNOSE (Comité Olympique) auprès du ministère des sports a été décisive dans l'obtention de cet aménagement.

Dans le domaine de nos couvertures d'assurance la négociation dans le cadre de l'UFEGA de nos contrats pour les quatre ans à venir exercice 2017 2020, n'a pas été facile, je peux vous dire qu'avec notre courtier fédéral « Air Courtage » nous avons négocié durement pour garder des conditions de garantie et de tarif acceptable.

Pour les clubs nous avons mis en place un contrat fédéral pour la couverture des manifestations aériennes à des conditions plus accessibles.

Nous avons eu aussi à appliquer la réforme voulue par la loi « Notre », avec l'adoption des nouveaux découpages des régions, la création de nouveaux comités régionaux, la dissolution des anciens et la définition d'une organisation différente a été compliquée. Nous avons souhaité mettre en place une fonction de délégué départemental avec l'objectif de nous rapprocher du terrain et des clubs, de favoriser le dialogue et de permettre une meilleure information. Cette réforme, au combien importante a nécessité de la part de la commission des comités régionaux un travail considérable. Je veux remercier ici René Viguié pour son engagement hors norme et Jean-Marc Ketel qui l'a appuyé dans ce dossier. C'est grâce à eux que cette réforme a été rondement menée et nous pouvons dire aujourd'hui que cette nouvelle régionalisation est un succès. Il va y avoir une période de rodage et d'adaptation mais j'ai confiance et je sais que les nouveaux présidents fraîchement élus feront le maximum pour le développement de leur Région.

La compétition nous a aussi donné de grandes satisfactions. Le groupe France et ses champions se sont illustrés dans les compétitions internationales ramenant à la France de nombreuses médailles d'or. La soirée des champions au comité National Olympique Français a permis à notre dizaine de champions du monde de figurer parmi les autres champions du monde toutes disciplines confondues et d'être d'excellents ambassadeurs de l'ULM.

Nous leur adressons toutes nos félicitations et nous espérons qu'ils continueront à briller sur tous les podiums et à porter haut et fier les couleurs de l'ULM français.

En 2017 la loi nous a imposés de revoir nos statuts, et les différents règlements sous le contrôle du ministère de la jeunesse et des sports. C'est notre conseil Serge Conti qui a géré cette obligation, et nous en avons profité pour faire une remise à niveau de certains points comme par exemple le passage à 20 membres du comité directeur devenu indispensable en fonction des postes et qualifications nécessaires au bon fonctionnement fédéral.

Toutes ces modifications se font dans un contexte où les dotations qui nous sont affectées par les ministères dans le cadre des commissions fédérales sont en baisse constante : moins 17 % pour le ministère des sports, moins 23 % pour le ministère des transports. Ses baisses de moyens impliquent pour notre fédération de s'adapter au monde d'aujourd'hui. C'est une inquiétude pour demain parce qu'il est illusoire de penser qu'un jour elles augmenteront de nouveau.

Nous sommes donc contraints de faire des économies. Nous avons commencé avec la dématérialisation des licences, poste extrêmement important et qui, comme vous le verrez dans notre bilan, nous permet un gain appréciable.

Nous en avons profité pour créer une licence membres sympathisants permettant la couverture de bénévoles au sol présents dans les clubs.

Nous avons mis en place la généralisation de la diffusion de l'ULM info qui est tiré maintenant à 17 000 exemplaires, le deuxième tirage de la presse aéronautique Française.

La modification du mode d'impression et de la qualité du papier nous permet de rééquilibrer un budget qui était en déficit tout en remplissant notre obligation légale d'information de nos adhérents.

Un autre poste est important, c'est la modernisation de l'informatique fédérale et sa sécurisation aujourd'hui plus que jamais à l'ordre du jour.

Nous avons subi récemment plusieurs attaques importantes. C'est un point de passage obligatoire.

Nos supports internet font aussi l'objet de notre attention, Le REX vient d'être récemment refondu, le toilettage et l'évolution de BASUM sont commencés et le site fédéral suivra dans le courant de l'année. Là aussi, c'est un travail considérable.

Je vous ai détaillé un ensemble d'événements que nous avons eu à aborder, mais bien entendu, l'événement le plus marquant de cette mandature a été la disparition de notre ami Dominique Méreuze.

Personne n'était préparé à ce départ et pour tous les membres du comité directeur il a fallu se serrer les coudes et assurer cette succession difficile.

J'ai une pensée affectueuse pour Dominique qui a tellement donné pendant ces 18 années au service de notre fédération et qui en a fait une fédération majeure et respectée dans le monde aéronautique. Nous lui devons énormément.

Bien entendu je ne peux pas citer toutes les actions que nous menons au jour le jour, ce serait trop long dans un rapport moral, je prendrai pour exemple la subvention pour le remplacement des radios 8,33 Une demande de subvention Européenne est actuellement à l'étude auprès des instances européennes. Cette demande a toutes les chances d'aboutir.

Le texte sur les aéro surfaces en attente dont la signature est remise depuis plusieurs mois

Notre participation et notre soutien à la création d'une Fédération Tunisienne des sports de l'air avec la formation de leur premier instructeur ULM trois axes.

Et bien d'autres dossiers !

Je n'insisterai jamais assez sur le rôle des bénévoles, leur présence, le travail et les renoncements nécessaires pour permettre un bon fonctionnement de notre fédération.

Je dois remercier tous les membres élus du comité directeur et les soutiens aux commissions qui sont tout aussi importants et essentiels. Tous ensemble nous avons réussi avec enthousiasme et un engagement qui n'a pas faibli à garder la ligne qui avait été définie et faire en sorte que nous puissions continuer d'avancer.

Il est tout à fait vital pour nous de conserver et d'amplifier dans l'avenir la solidarité et la motivation nécessaire à la réalisation des objectifs de la nouvelle mandature.

Une nouvelle équipe va s'installer aux commandes de la fédération. Je souhaite que les choix que vous ferez permettent de conserver la ligne politique qui a été la nôtre depuis des années et surtout de préserver notre philosophie de l'ULM.

Je vous remercie du fond du cœur de la confiance que vous m'avez accordée, des témoignages de sympathie que vous m'avez adressés, aussi après de nombreuses années de labeur bénévole, passionnant, dévoreur de temps, mais je dois l'avouer un peu usant.

Je vais laisser les manettes à plus jeune que moi, je suis disposé à leur apporter tout mon soutien et mon aide tant que ma santé le permettra, parce que je crois en cette génération ULM.

J'ai la conviction que notre fédération que j'aime mérite toute notre attention et notre dévouement.

Je suis optimiste pour l'avenir.

Vive l'ULM ! Vive la génération ULM !

Je vous remercie.